

INTERNATIONAL CONGRESS FOR ALL *M*EDIATIONS



#MEDIATIONS2020

5-7 FEB. 2020
ANGERS - FRANCE

Congress Center

La Médiation, un repère au cœur d'un monde en transition



Dossier de presse

in @International Congress For All Mediations
tw @2020_mediation

WWW.MEDIATIONS2020.COM

SOMMAIRE

3 | Présentation du congrès

4 | Éditos

5 | La médiation :
une pratique dans
tous les domaines de la vie

6 | La nécessité de proposer
un sens partagé

6 | Un congrès pour parler
d'une voix commune

7 | La philosophie
de l'événement

8 | Un programme riche

10 | Des intervenants
de tous les continents

11 | Les organisateurs
et partenaires

12 | Contacts



MÉDIATIONS 2020 LA VOIX DES ACTEURS DE TOUTES LES MÉDIATIONS

La grande communauté des médiateurs se donne rendez-vous à Angers, du 5 au 7 février 2020 pour le congrès international « mediations2020 ».

Cet événement porté par l'Association des Médiateurs des Collectivités Territoriales, Destination Angers est co-organisé avec le collectif Mediation21, le Forum de Syndics i Sindiques Defendours i Defendores Locals de Catalunya, le Réseau National d'Accès au Droit et à la Médiation, l'association des Conciliateurs de Justice, la Ville d'Angers et le Conseil Départemental du Maine-et-Loire.

Le congrès international « Mediations 2020 » est placé sous le haut patronage de Madame Nicole Belloubet, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et de Madame Jacqueline Gourault, Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

HERVÉ CARRÉ

*Président du congrès, médiateur de la Ville d'Angers
et du Conseil Départemental du Maine-et-Loire,
président de l'Association des Médiateurs
des Collectivités Territoriales (AMCT)*



Nous vivons dans un monde en pleine mutation avec son cortège de conflits, de peurs, de menaces et donc d'incertitudes. Les médiateurs sont des témoins sensibles et attentifs de ces mouvements de fond. Ils en perçoivent les impasses mais aussi les potentialités. Ils ont déjà fait leurs preuves partout dans le monde, dans des domaines très divers et selon des formules multiples.

Ces médiations sont des leviers pour renforcer le vivre ensemble et le dialogue interculturel, défendre et construire de nouveaux droits, fluidifier les relations familiales, sociales et commerciales, améliorer la qualité des relations entre les citoyens et entre les citoyens et les institutions.

Médiations2020 s'impose d'ores et déjà comme le congrès international qui dessinera les solutions concrètes et reliera tous les acteurs de la médiation pour réussir ce nouveau projet de société.

Angers et l'Anjou sont des territoires d'innovation et de créativité. C'est pour cette raison qu'ils vous accueilleront pour cette rencontre internationale dont l'ambition est de conforter la légitimité et la solidité de la communauté des médiateurs auprès des prescripteurs et du public.

**MICHELLE MOREAU**

*Première adjointe au maire d'Angers,
chargée de la citoyenneté*

Angers, première ville de France où il fait bon vivre, était la ville idéale pour accueillir le premier congrès mondial sur la médiation.

Nous avons, en effet, mis en place une politique participative pour prendre en compte l'avis des habitants, valoriser leurs initiatives, rechercher des consensus, soutenir les associations, pour apaiser les tensions et favoriser la qualité de vie, dans un environnement végétalisé, avec des services adaptés.

C'est dans ce climat de douceur et d'énergie, que du 5 au 7 février, vous témoignerez sur la médiation obligatoire ou choisie, la médiation réparatrice, interculturelle, familiale, internationale, vous échangerez sur la médiation au sein des entreprises, dans les collectivités ou les services de l'Etat.

Que ces rencontres angevines facilitent des échanges fructueux entre médiateurs français et étrangers, que les différentes formes de médiation soient reconnues comme étant « un repère au cœur d'un monde en transition ».

Tite-Live écrivait déjà : « Mieux vaut la paix certaine que la victoire espérée ». C'est toujours cette volonté qui anime les médiateurs. Que ce Congrès permette la reconnaissance de cette profession et de sa déontologie dans l'intérêt des citoyens.



LA MÉDIATION : UNE PRATIQUE DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE

Aujourd'hui en France, le foisonnement d'initiatives offre un large et riche panel d'expériences et d'approches innovantes en matière de Médiation.

La communauté des médiateurs s'accorde pour définir la médiation comme « *un processus structuré, volontaire et coopératif de prévention et de résolution amiable des différends qui repose sur la responsabilité et l'autonomie des participants.* ». Extrait du Livre Blanc de la Médiation, collectif Médiation 21.

La médiation a pris son essor au sein de la société civile à la fin des années 80. Des pionniers issus de nombreux champs : le travail social,

la psychologie, le droit, l'entreprise, la santé... ont développé la médiation pour permettre aux acteurs concernés de **dépasser leurs différends par le dialogue.**

Dans la cité, la famille, l'entreprise, les organisations et les institutions, le déficit de dialogue nourrit les conflits... Accompagner les personnes et les organisations **à trouver par elles-mêmes une voie d'apaisement**, tel est le projet de la médiation. Car la médiation porte en elle une **vision humaniste des relations entre les femmes et les hommes.** Elle parie sur leur capacité à développer leur pouvoir d'agir dans tous les recoins de

leur vie. Elle répond ainsi aux **besoins fondamentaux de reconnaissance et d'émancipation.**

La médiation répond ainsi aux besoins inhérents à l'évolution de notre société, **en restaurant du lien dans un monde où la communication est de plus en plus complexe** et en **s'appuyant sur la responsabilité des personnes** qui peuvent retrouver la maîtrise de leur situation. **La médiation est donc une culture, un nouvel état d'esprit et bien au-delà, un projet de société en développement pour remettre l'humain au cœur de la résolution des conflits.**

LA NÉCESSITÉ DE PROPOSER UN SENS PARTAGÉ

Ce congrès international est le prolongement des actions engagées ces dernières années en faveur de la médiation et prétend s'inscrire à la suite des Etats Généraux de la Médiation organisés par le Collectif Médiations 21 qui se sont tenus à l'Assemblée Nationale en juin 2018.

Les propositions inscrites dans le Livre Blanc de ce collectif, apportent une réflexion de fond sur cette discipline et fixe un cadre général qui comporte encore des éléments à travailler.

L'état des lieux de la médiation a fait apparaître une forme d'étanchéité des champs de pratique et son corollaire, un émiettement de l'offre de médiation. C'est toute l'ambition du congrès international mediations2020 que de proposer un socle et un sens partagé de tous.

UN CONGRÈS POUR PARLER D'UNE VOIX COMMUNE

Par son approche multisectorielle unique, cet événement réunira près de 500 participants des cinq continents. Le congrès vise à faire parler d'une voix commune les différents acteurs de toutes les médiations pour une reconnaissance plus forte.

Médiateurs de tous bords, avocats, magistrats, juristes, sociologues, DRH, dirigeants d'entreprises ou encore enseignants chercheurs et journalistes se donnent rendez-vous pour un programme de conférences et d'ateliers très riche, où le débat contradictoire et le dialogue avec les congressistes seront privilégiés.

Médiations 2020 explorera les différents champs d'application de la Médiation : administrative, citoyenne, consommation, entreprise, voisinage, familiale, sociale, institutionnelle, judiciaire jusqu'à son rôle dans les conflits politiques internationaux. Une approche à 360° qui permettra aux experts, aux décideurs, aux influenceurs et aux citoyens de confronter leurs visions respectives lors de sessions spécifiques.

De ces nombreux débats, la voix de la communauté des médiateurs sortira renforcée et influente.

TOP SPEAKER



AHMED GALAI

*Prix Nobel de la Paix 2015
et Défenseur des Droits de l'Homme*



© nik macmillan unsplash

LA PHILOSOPHIE DE L'ÉVÉNEMENT

Inspirée du principe de l'arbre à palabre, l'organisation des séances privilégiera le débat contradictoire entre les intervenants et le dialogue avec la salle.

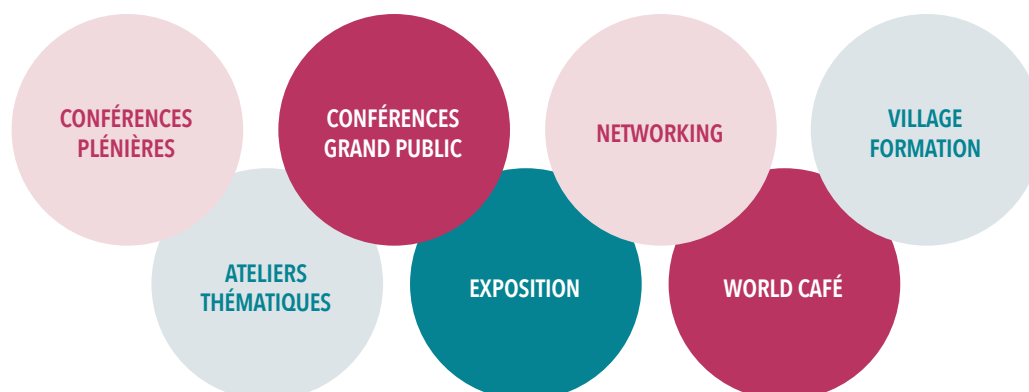
L'accent est mis sur la confrontation d'idées et de visions d'experts et influenceurs nationaux et internationaux, de dirigeants et décideurs des secteurs privé et public au travers des conférences.

Le congrès proposera également aux citoyens de s'engager grâce à 2 conférences ouvertes au grand public.

Le contenu scientifique est éligible au titre de la formation continue.

Parmi les grands enjeux de l'organisation du congrès international Mediations2020 un soin particulier sera accordé à la coopération avec les organismes de formation qui proposent un catalogue destiné aux médiateurs.

Afin de nourrir les réflexions des responsables des organismes de formation et des participants eux-mêmes, un espace « Village de la formation » sous forme de stands, sera animé par des ateliers de type World Café.



UN PROGRAMME RICHE

8H30
> 9H**Inauguration du congrès**

- Christine JOUHANNAUD, Directrice de la Protection des Droits, des Affaires Publiques et Déléguée Générale à la Médiation avec les services auprès du Défenseur des Droits.
- Christian GILLET, président du département du Maine-et-Loire
- Christophe BÉCHU, Maire de la Ville d'Angers et président d'Angers Loire Métropole.
- Hervé CARRE, président du congrès, Médiateur de la Ville d'Angers et du Conseil Départemental du Maine-et-Loire, président de l'Association des Médiateurs des Collectivités Territoriales (AMCT)

9H
> 10H30**PLENIÈRE Intelligence artificielle, dématérialisation et médiation**

*Intelligence artificielle et médiation : adversaire ou alliée d'une culture de la médiation ?
Sur la base d'une présentation des expériences du Québec, de Chine et de l'Australie, les participants à la table ronde proposeront leurs analyses et discuteront avec le public.*

Modérateur : Lionel PRUD'HOMME, Directeur IGS - RH, France

11H
> 12H30**ATELIER Médiation dans les Collectivités Territoriales**

Sur la base d'une approche comparative entre les différentes situations juridiques et institutionnelles de la médiation territoriale, quelles sont les conséquences/opportunités pour les usagers, les élus locaux et les administrations territoriales ?

Modératrice : Sophie HENRY, Médiatrice de la ville de Nice, France

11H
> 12H30**ATELIER Médiation au sein des organisations**

Médiation et relations sociales au sein de l'entreprise : les DRH y sont-elles préparées ?

Modérateur : Arnaud STIMEC, Professeur à Sciences Po Rennes, France

11H
> 12H30**ATELIER Médiation et vivre ensemble**

Dans quelles conditions la médiation peut-elle contribuer à restaurer la capacité d'action et l'autonomie des citoyens d'aujourd'hui et de demain dans la gestion de leurs conflits ?

Modérateurs : Hélène AMOURIAUX, Directrice de l'association Cité et Médiation, France
et Laurent GIRAUD, Directeur de France Médiation et membre du Conseil supérieur du travail social, France

14H
> 15H30**PLENIÈRE Qui paie la médiation ?**

*Comment concilier médiation gratuite et médiation payante ? Quels mécanismes pour son financement ?
Comment équilibrer accessibilité, responsabilité des parties et compétence du médiateur ?*

Modérateurs : Adrian BORBELY, Médiateur, formateur, consultant, France
et Jean-Christophe LEGENDRE, Directeur de l'Innovation métier et membre du Comité Exécutif CFDP, France

16H
> 15H30**ATELIER Médiation obligatoire ou choisie ?**

*Quelles sont les bonnes pratiques et les clés de la réussite des médiations préalables obligatoires ?
Doit-on les généraliser ?*

Modératrice : Sophie ROZEZ, Maître de conférences Paris Université de Nanterre, France

16H
> 17H30**ATELIER Médiation familiale**

Médiation conventionnelle, prescrite ou obligatoire ? Quels sont les scénarios les plus facilitateurs ? Quelle place pour l'enfant ?

Modérateurs : Audrey RINGOT, Présidente de l'Association pour la médiation familiale, médiatrice et formatrice, France
et Marie Dominique WILPERT, Psychosociologue clinicienne, chercheuse en pratiques sociales et éducatives, France

16H
> 17H30**ATELIER Médiation entre entreprises**

La médiation : un avantage concurrentiel pour l'entreprise ?

Modérateurs : Tsiana SHAMLIKASHVILI, Présidente de l'Organisation Nationale des Médiateurs, Russie
et Adrian BORBELY, Médiateur, formateur, consultant, France

17H30
> 19H**PLENIÈRE GRAND PUBLIC La médiation restaurative**

Pourquoi faut-il encourager le développement de la médiation restaurative ? Elle inspire déjà les politiques judiciaires de nombreux États. Plusieurs exposés d'expériences menées au Québec, en Belgique, en France et au Rwanda répondront à cette question. Médiation restaurative : nouveau paradigme de la médiation ?

Modérateur : Serge CHARBONNEAU, Directeur Équijustice, rédaction du guide de médiation du ROJAO, Canada

Grand témoin : Stephen BENSIMON, Directeur pédagogique de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (IFOMENE) et philosophe

9H
> 10H30**PLENIÈRE****Déontologie et éthique de la médiation**

Faut-il une instance pour garantir l'éthique et la déontologie du médiateur ?

Modérateurs : Manuele BELLONZI, Ancien médiateur de la province de Pistoia et agent des Relations Internationales à l'Agence Sanitaire Toscane Centre, Italie
Patricia MALBOSC, Présidente de Planet 'Médiation, France

11H
> 12H30**ATELIER****Médiation institutionnelle**

Est-il juste de contester l'affirmation d'indépendance et d'impartialité des médiateurs institutionnels ?

Modérateurs : Christophe BAULINET, Médiateur de Bercy, France
Véronique MIROUSE, Avocate à la Cour et Médiatrice, France

11H
> 12H30**ATELIER****Médiation de la consommation**

Sa spécificité peut-elle inspirer d'autres domaines de la médiation et ainsi servir d'exemple ?

Modérateur : Sabine BERNHEIM-DESVAUX, Maître de conférences à l'Université d'Angers, France

14H
> 15H30**ATELIER****Médiation et justice**

La médiation un levier pour améliorer l'efficacité de la justice ?

Modérateur : Eric BATTISTONI, ancien avocat, juge au Tribunal du Travail de Verviers, France

14H
> 15H30**ATELIER****Médiation interculturelle**

Médiation interculturelle : facteur d'intégration, fin des stéréotypes et des préjugés ?

Modératrice : Michele VATZ-LAAROUSSI, Professeure à l'université de Sherbrooke, Canada

16H
> 17H30**PLENIÈRE GRAND PUBLIC****Médiation citoyenne**

Les expériences de médiation citoyenne sont-elles les ateliers silencieux d'un nouveau dialogue démocratique ? Le développement des mouvements de contestation partout dans le monde (mouvement des gilets jaunes en France, Venezuela, Chili, Algérie, Liban, Tunisie...) sont des témoins d'une perte de confiance dans les potentialités du dialogue.

Modérateur : Jacques FAGET, Chercheur au CNRS

Grand témoin : Olivier BERNARD, Consultant en sémantique relationnelle et professionnelle. Auteur de plusieurs ouvrages dont «La communication (im)pertinente pour managers et formateurs stressés»

9H
> 10H30**PLENIÈRE** Le conflit dans tous ses états*Le conflit apporteur de changement : une opportunité pour nouveau prisme de l'humain ?*

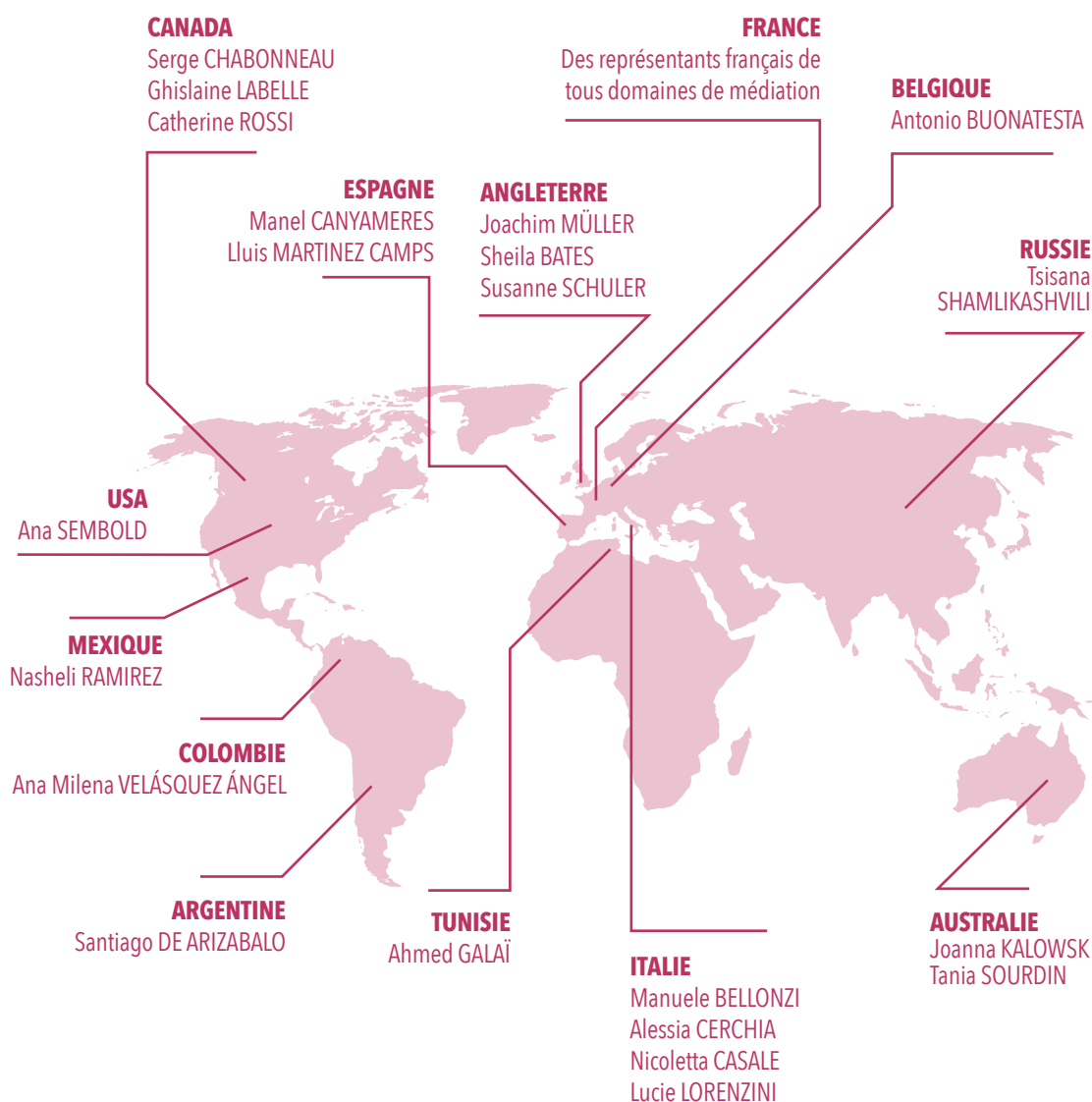
Modérateur : Enseignant-chercheur à Sciences Po Rennes et médiateur, France

11H
> 12H30**PLENIÈRE** Médiation internationale : Facteur de paix*Réduction de l'intensité du conflit ou traitement en profondeur pour éviter la résurgence ?*Modérateurs : Antje HERBERG, Médiateur et professeur au Département de Relations internationales et études diplomatiques de l'Union Européenne (Campus Bruges), Belgique
et Aurélien COLSON, Directeur de l'ESSEC - IRENE, France12H30
> 13H**SYNTHÈSE DU CONGRÈS**

Grand témoin : Jacques FAGET, Directeur de recherche du CNRS, France

NB : Ce programme peut-être soumis à des modifications

DES INTERVENANTS DE TOUS LES CONTINENTS



LES ORGANISATEURS & PARTENAIRES



UN ÉVÉNEMENT



CO-ORGANISATEURS



merci à nos partenaires et/ou exposants

SOUS LE HAUT PATRONAGE



SOUTIENS ET FINANCEURS



PARTENAIRES



ORGANISME DE FORMATION



EXPOSANTS



PARTENAIRES MEDIA





DESTINATION ANGERS

Marine THUILLOT

marine.thuillot@destination-angers.com // @angersCVB

06 30 28 99 04 / 02 41 23 50 16

SERVICES DES RELATIONS PRESSE

DE LA VILLE D'ANGERS

(médias régionaux)

relations.presse@ville.angers.fr

http://presse.angers.fr // @Presse_Angers

02 41 05 47 21

PRESSE CLUB DE FRANCE

(médias régionaux, nationaux et internationaux)

Anne De Vita

anne.devita@advrp.fr

06 61 45 51 94 / 02 40 68 83 74

RÉSEAUX SOCIAUX

Infomediation2020@destination-angers.com

#mediations2020

 *@International Congress For all Mediations*

 *@2020_mediation*

WWW.MEDIATIONS2020.COM